

NEGOCIATION CLASSIFICATIONS LE 30 OCTOBRE 2008 A 9H45 A SAINT ETIENNE

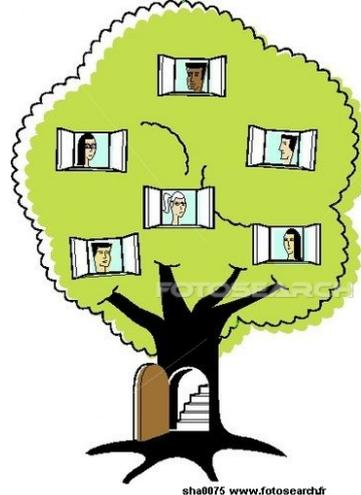
Négociation obligatoire tous les 5 ans

Ce qu'il va falloir prendre en compte lors de ces rencontres :

- ⇒ Les nouveaux métiers, saveurs d'événements, événementiel
- ⇒ Le personnel féminin en cuisine
- ⇒ Les seniors
- ⇒ Le tuteur
- ⇒ La formation
- ⇒ Ancienneté, le parcours professionnel
- ⇒ Le super employé
- ⇒ La poly compétence

Pour la direction, quatre pistes :

- ⇒ Les niveaux et échelons.
- ⇒ Les nouveaux métiers.
- ⇒ Le parcours professionnel.
- ⇒ Le statut employé responsable et la maîtrise.



sha0075 www.fotosearch.fr

Pour la CFDT, cette négociation doit permettre de prendre en compte les nouveaux métiers tel que l'événementiel et ces contraintes, dans le cadre de l'égalité de traitement, le rôle des femmes en cuisine et leurs reconnaissances comme cuisinières là aussi en terme de niveau et échelon, le rôle du tuteur et de la transmission de son savoir et sa reconnaissance, peut être associé aux seniors, la reconnaissance de l'ancienneté et ne pas s'arrêter au passage après 2 ans au niveau 1 échelon 2 et puis plus rien pendant 20 ans, voir 30 ans, la formation qui doit être qualifiante et rentrer dans le cadre du parcours professionnel.

Nous avons soumis aussi la possibilité de passerelle entre les sociétés de Casino Restauration : R2C, Villa Plancha.

La direction a surtout insisté sur le statut de l'employé responsable, sa fonction, et la fonction de l'assistant agent de maîtrise, nous avons senti une volonté forte de revoir ces deux statuts.

Concernant les agents de maîtrise nous sommes toujours en attente du toilettage de leurs avenants ? Depuis le toilettage des avenants employés - ouvriers qui lui a bien eu lieu, avec ces conséquences.

Cette rencontre était une prise de contact et la mise à plat des demandes des uns et des autres dans le cadre de ces négociations.

PROCHAINE RENCONTRE LE 16 DECEMBRE 2008

**FIN DE LA RENCONTRE
A 11H30**

